



DOSSIER D'INSCRIPTION ECOLE D'OSTHOFFEN

Pour préinscrire votre enfant à l'école (enfants nés en 2022 et les enfants nouveaux arrivants sur la commune), rendez-vous à la mairie d'Osthoffen **avec les documents suivants avant le 30 avril** :

- le livret de famille,
- la carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- les cartes d'identités des parents,
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- la fiche de renseignements complétée se trouvant en annexe de ce document.

La mairie vous délivre un certificat d'inscription.

Il faut ensuite prendre contact avec la Directrice de l'école d'Osthoffen par mail ce.0671021w@ac-strasbourg.fr.

L'inscription de votre enfant sera validée par la directrice de l'école sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- de la fiche de renseignements complétée se trouvant en annexe de ce document

L'inscription doit être faite au plus tard au mois d'avril précédant la rentrée scolaire.

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée chaque année. De plus, il n'y a pas lieu de réinscrire votre enfant lors du passage de la maternelle à l'élémentaire.